

5.00 crédits	2.5 h + 35.0 h	Q1
--------------	----------------	----

Enseignants	Camilleri Sylvain ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/ <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Les travaux pratiques proposent une formation complémentaire aux cours magistraux du programme, en mettant l'accent sur les compétences à acquérir en vue d'un exercice pertinent de la philosophie. Ces compétences forment donc le coeur thématique des quatre séries de travaux pratiques réparties sur les deux premiers blocs annuels du bachelier (TP 1, TP 2, TP 3 & TP 4).
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Les travaux dirigés abordent la philosophie et son histoire sous un angle pratique avec trois grands AA :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) acquérir les outils nécessaires à la lecture et à l'écriture d'un texte philosophique.</li> <li>2) se former aux techniques de l'exposé oral et du débat en philosophie.</li> <li>3) Les travaux pratiques forment également à la recherche bibliographique et au bon usage des outils heuristiques de base, nécessaires à la découverte ainsi qu'à la sélection des sources primaires et secondaires en philosophie.</li> </ol> <p>Plus spécifiquement, les TP poursuivront 5 objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 (1) Former à une lecture rigoureuse et critique des textes philosophiques classiques et de la littérature secondaire qui s'y rapporte.</li> <li>(2) Apprendre à produire un commentaire critique ainsi qu'une dissertation ou un essai philosophique, dans le respect des normes académiques (citations, références, bibliographie, etc.).</li> <li>(3) Etre capable de restituer et de synthétiser (oralement et/ou par écrit) les raisonnements, les arguments et les méthodes qui auront été examinés. Il devra également être en mesure de les comparer, de les évaluer et de les critiquer.</li> <li>(4) Etre capable d'exposer et communiquer le résultat de son travail de recherche personnel sur des thèmes, questions ou auteurs philosophiques. Les TP devront donc enseigner la rédaction écrite et les techniques de l'exposé oral.</li> <li>(5) Exercer à la rédaction de travaux écrits et à la préparation d'exposés oraux, notamment en vue du TFC de BAC.</li> </ol>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence aux séances est obligatoire.</li> <li>• Travaux personnels en cours de quadrimestre ; travail final remis pour la session. Entretien oral durant la session avec le/ les assistants en charge des séances. Un ou des travaux non remis en temps et heure prévus durant le quadrimestre, et/ou des absences non justifiées lors des séances peuvent entraîner une note insuffisante. Ne pas avoir lu dans son intégralité le texte dont la lecture personnelle (indépendamment des séances de cours) est obligatoire peut entraîner la même pénalité.</li> <li>Travaux personnels en cours de quadrimestre ; travail final remis pour la session. Entretien oral durant la session avec le/ les assistants en charge des séances. Un ou des travaux non remis en temps et heure prévus durant le quadrimestre, et/ou des absences non justifiées lors des séances peuvent entraîner une note insuffisante. Ne pas avoir lu dans son intégralité le texte dont la lecture personnelle (indépendamment des séances de cours) est obligatoire peut entraîner la même pénalité. Dans le cadre de ce cours, les étudiant-es sont évalué-es de deux manières :</li> <li>• l'évaluation continue certificative incluant une présentation orale obligatoire en cours de quadrimestre et un travail obligatoire à remettre en fin de quadrimestre (75% de la note finale).             <ul style="list-style-type: none"> <li>• un examen oral en session (25% de la note finale).</li> </ul> </li> <li>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi les activités d'apprentissage.</li> <li>• NB. en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur en Belgique et à l'Uclouvain, l'examen (de même que des séances de TP durant le quadrimestre) pourra (pourront) avoir lieu en présenciel, sur le site de Louvain-la Neuve ou à distance, en ligne. Il conviendra de s'informer de la situation et des mesures en vigueur lors de chaque session, et durant le quadrimestre.</li> </ul>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Lectures et commentaires de textes ; suivi des travaux personnels ; exposés oraux des étudiants. L'accent porte, dans l'approfondissement de la lecture de textes philosophiques, sur le commentaire (et non plus seulement sur l'explication de texte) et sur l'expression écrite et orale. On insiste sur le recours à la littérature secondaire et son bon usage.</p>
<p>Contenu</p>	<p>La liste des textes dont la lecture est obligatoire, en vue des séances et/ou en travail personnel, le calendrier des travaux et autres échéances sont précisés sur le site Moodle de LFILO 1223, qui fournit toutes les instructions nécessaires et qu'il est donc indispensable de consulter.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>instruction précises sur Moodle</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EFIL</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en philosophie	<a href="#">FILO1BA</a>	5	<a href="#">LFILO1111</a> ET <a href="#">LFILO1112</a>	